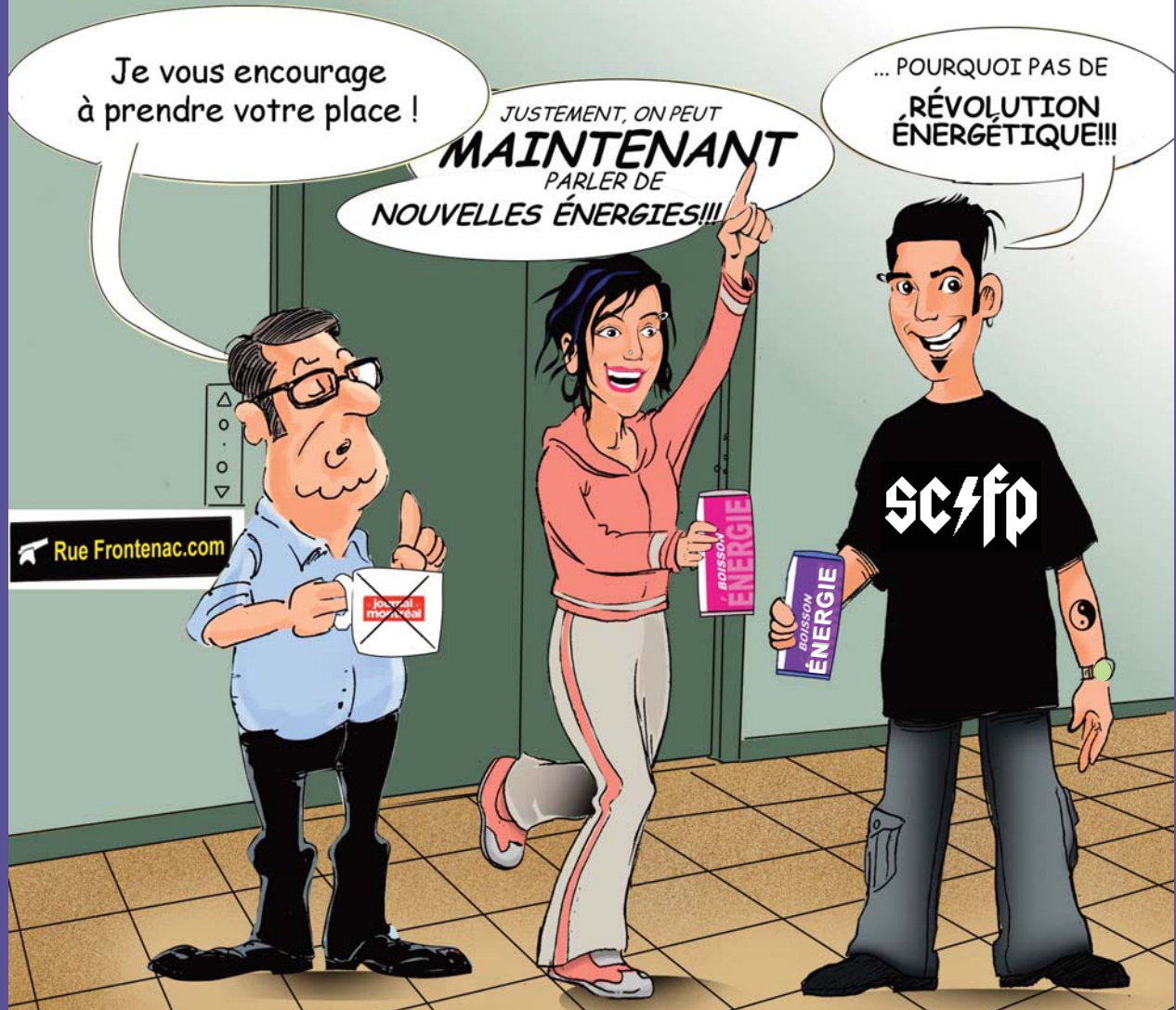


VENT DE JEUNESSE DANS NOTRE MILIEU DE TRAVAIL



SOMMAIRE

2	Humeur Le congrès du 2000, en juin : un tournant?	8-9	Comités provinciaux
3	Mot du président et du secrétaire général Mettons-y du jeune	10-11	Entre Nous: Émilie Charbonneau
4-7	Bureau : Livraison A Région Abitibi	12	Monde du Travail



**Mettons-y
du jeune!**
xv congrès Saguenay
du 9 juin au 12 juin 2009

Votre source d'information syndicale
www.scfp2000.qc.ca



Le congrès du 2000, en juin: un tournant ?



Pierre Dubois
Responsable
comité provincial
d'information

Comme la page de droite aborde le thème du congrès et ses objectifs, je prendrai un autre angle pour vous en parler puisque cela demeure, contrairement à ce qu'en pensent plusieurs, un événement important. La réunion des délégations de toutes les régions (composées, en majorité, par les militant-e-s les plus actifs) permet un nouvel élan et redonne un plein d'énergie syndicale pour la suite des choses.

Il y a pourtant cette année, un élément additionnel qui préoccupe un peu pas mal beaucoup, disons : la relève syndicale et la grande absence des moins de trente ans au sein de la structure. Le congrès se tient aux trois ans et, de congrès en congrès, les têtes blanches (quand il reste des cheveux !) demeurent majoritaires. Ce n'est pas de l'âgisme que de le constater. Cependant, il faut y penser... (à la relève !)

Les vieux !

Ce n'est peut-être pas très gentil d'en parler en ces termes, mais j'aime mieux appeler un chat, un chat... que Gaston, mettons ! Plus facile pour moi d'en parler ainsi puisque la photo ci-contre vous indique que je fais partie du lot. De toute façon, ce n'est pas un défaut. Le problème n'est pas là. Il réside plutôt dans le fait qu'un nombre un peu trop élevé de vieux militant-e-s qui empêche peut-être de faire la place à la relève. Le mentorat ne doit pas être seulement une idée théorique.

« Il n'y en a pas de relève ! », entendons-nous souvent dire. Mais il faut lui faire de la place, à la relève ! On a beau y penser et y réfléchir mais lui donne-t-on vraiment la chance ? Donne-t-on vraiment le goût aux jeunes d'embarquer dans cette si belle aventure ? Faire place à la relève veut dire aussi, quelquefois, de laisser son confortable rôle pour réellement amener les jeunes à militer. Sommes-nous prêts à le faire, avant de devenir de vieux sénateurs grincheux qui, sans trop s'en rendre compte, affaiblissent notre syndicat (pourtant, c'est bien la dernière chose que nous voulons faire) ? Pour certain-e-s en tout cas, l'heure de transmettre leur savoir a sonné... parce qu'il sera trop tard, au jour de la retraite !

Les jeunes

Sans trop s'en rendre compte, nous sommes rendus à près de 350 membres de moins de trente ans. Ce n'est pas rien et la tendance est à la hausse, c'est certain.

Je m'adresse à vous les jeunes. Qu'attendez-vous pour vous impliquer dans la défense et le respect de vos droits ? Croyez-vous que les conditions de travail que vous avez aujourd'hui vous ont été données par la direction parce que vous êtes beaux et bons ?

Des batailles dures et longues sont derrière ce qu'il y a dans la convention collective. Ce n'est pas de la nostalgie de se le rappeler. L'histoire finit toujours par avoir de son importance. Plus on vieillit, plus on s'en aperçoit. Il faut être bien vigilant pour conserver ce que nous avons et il reste bien des batailles à faire pour, par exemple, s'assurer la pérennité des emplois à l'intérieur de l'entreprise. Il ne faut pas attendre d'être devant le fait accompli pour réagir parce qu'à ce moment-là, il sera déjà trop tard.

« (...) faire en sorte que les jeunes soient conscients de l'importance de l'implication syndicale. »

Casser les préjugés

On entend encore trop souvent dire que les syndicats ne défendent que les paresseux et que, de toute façon, ils ne sont que des criards mal-engueulés. Franchement ! Il faudrait changer la tonne ! Cela fait dix ans qu'il n'y a pas eu de grèves chez-nous. Faut croire que nous sommes parlables... trop, diront certains !

Il nous faudra, au congrès, prendre les bouchées doubles, trouver une façon de se débarrasser de ces préjugés pour enfin arriver, par de moyens concrets associés à une attitude ouverte, à faire en sorte que les jeunes soient conscients de l'importance de l'implication syndicale.

Ne faisons pas en sorte que nos batailles aient été vaines. Allez ! Tous dans la même direction ! ■

Mettons-y du jeune !

Du 8 au 11 juin prochain se tiendra le XV^{ième} congrès de notre syndicat dans la belle région Saguenay. C'est sous le thème « **Mettons-y du jeune !** » que les délégué-e-s de toutes les régions de la province se réuniront afin de trouver des moyens pour faire de la place au sein de notre organisation, aux jeunes qui arrivent à Hydro Québec et qui deviennent membres de la Section locale 2000. Pour alimenter nos débats, nous avons produit un document vidéo qui sera présenté aux personnes déléguées. Nous sommes allés rencontrer des jeunes d'un peu partout en province pour recueillir leurs impressions et leurs commentaires sur leur vision du monde du travail dans lequel ils arrivent. Le travail en ateliers sur ce sujet promet d'être intéressant.

Notre congrès triennal sera aussi l'occasion pour déterminer les orientations que nous défendrons au cours des trois prochaines années.

À partir du sondage auquel vous avez répondu récemment, dont les résultats seront présentés aux congressistes, ces derniers pourront réfléchir, discuter et décider d'actions à prendre pour renforcer notre organisation et maintenir la défense syndicale indispensable au maintien de nos conditions de travail. Dans ce sondage, nous voulions connaître les raisons qui vous poussent à participer ou à ne pas participer à la vie syndicale. Nous voulions aussi connaître votre niveau de satisfaction à l'endroit de votre structure syndicale. Ce sondage couvrait aussi plusieurs aspects de la vie syndicale. Le service en général soit, les griefs, la santé-sécurité, etc., l'information, la représentation dans nos instances à différents niveaux, la participation des membres en assemblées générales et dans la structure syndicale. Toutes ces questions, en fait toutes vos réponses, seront au cœur des débats que nous aurons au cours de notre congrès.

De plus, malgré le fait qu'il n'y a pas de négociation collective officielle à l'horizon, nous devons rester alertes. Les changements dans l'organisation du travail et les pertes d'emplois – ou de tâches – que nous avons subis depuis quelques temps nous obligent à maintenir notre garde haute pour protéger nos emplois. La moyenne d'emplois au 2000 a encore baissé depuis un an, passant de 5300 membres à 5100 environ. Cela peut paraître insignifiant pour certain-e-s, mais le fait que nous ayons beaucoup de difficultés à préserver nos emplois de haut niveau nous démontre à quel point la Direction sombre plus souvent qu'autrement, au nom de l'efficacité, dans la facilité en transférant nos tâches ou nos emplois dans d'autres sections locales plutôt que de respecter notre convention collective. Ce n'est qu'une excuse pour la direction car en ce qui a trait à l'efficacité, elle est rarement au rendez-vous lorsqu'on paie deux fois le prix pour effectuer les mêmes tâches. Nous devons donc nous pencher sur cette question aussi. C'est justement l'avenir des jeunes de la Section locale 2000 qui en dépend.

Comme vous voyez, c'est tout un programme qui nous attend.

Pour celles et ceux qui voudraient suivre nos travaux, vous pourrez visiter notre site web, au www.scfp2000.qc.ca à l'onglet « congrès 2009 ».■

Claude Arseneault

Guy Poirier

Retour sur le sondage

Au mois de mars dernier, nous vous invitons à répondre en grand nombre à un sondage portant sur notre organisation syndicale en considérant à ce moment que plus le nombre de répondant-e-s serait élevé, plus le portrait allait être précis. Malheureusement, nous devons tenter l'an prochain d'obtenir plus de réponses dans un nouveau sondage car des délais inattendus de la part de Poste

Canada ont eu pour effet de retarder la livraison des invitations, en limitant ainsi votre temps pour pouvoir répondre au questionnaire sur le site internet. Malgré tout, le nombre de répondant-e-s a été suffisant pour que le sondage soit valable et nous avons été quand même en mesure d'obtenir les informations importantes que nous souhaitions recevoir en prévision du prochain congrès.■



Mettons-y
du jeune !
15^{ème} congrès Saguenay
du 8 juin au 12 juin 2009



Président provincial
Claude Arseneault



Secrétaire général
Guy Poirier

Livraison A – Une fois de plus, une mauvaise gestion de la formation qui a des répercussions.

Au Recouvrement, les groupes de formation n'étaient pas homogènes, ce qui fait en sorte que les représentants plus expérimentés ont eu l'impression de perdre leur temps et les nouveaux n'ont pas tout saisi.

La majorité de la formation dispensée était axée sur des notions déjà connues et très peu de nouveautés. Le temps de formation alloué sur les nouveaux affichages « Emménagement/déménagement et Propriété » était trop long en fonction des modifications apportées, selon les dires des représentant-e-s.

À une période de l'année importante pour le Recouvrement, au cours de laquelle tant d'efforts sont mis sur la réception téléphonique. Les représentants présents, en nombre réduit, tentaient d'éteindre les feux. À certains moments, les lignes

téléphoniques étaient surchargées avec parfois près de deux heures d'attente et plus de 170 clients en attente.

Une fois de plus, la stratégie de formation semblait improvisée et des sommes considérables ont été dépensées. Malgré nos interventions auprès de la direction pour ajuster le tir, rien n'a été fait pour remédier à la situation.

Quant au service à la clientèle, quelques membres recevaient certains modules de la formation initiale pour la 3e, 4e ou 5e fois. Ces personnes auraient certainement été plus utiles en milieu de travail.

Le temps, c'est de l'argent... Il y aurait peut-être quelques pistes d'efficience à explorer de ce côté !■



Ginette Paul
Responsable dossier
V.-P. Ventes et
Services à la clientèle

Documentaire sur les jeunes du 2000

Tournage



Les séances de tournage pour la production d'un vidéo au sujet des jeunes employé-e-s de la section locale 2000 se sont terminées le 30 avril dernier. Plus de 20 jeunes de moins de 30 ans et représentant plusieurs régions de la province ont ainsi eu l'occasion de s'exprimer devant la caméra quant à leur niveau de connaissance et d'intérêt envers le syndicat en général.

Une fois les prochaines étapes de réalisation et de montage complétées, vous aurez la possibilité de constater si les jeunes, de maintenant, sont différents par rapport aux générations précédentes quand vient le temps d'évaluer l'importance de leurs

emplois. Le syndicat dans leur vie, cela veut dire quoi?

Vous aimeriez savoir quelle perception véritable ont ces jeunes envers le syndicalisme? Prendre connaissance de leurs visions de l'avenir vous intéresse? Il vous sera bientôt possible d'avoir accès au contenu complet du vidéo d'une durée de 30 minutes, directement à la page d'accueil du site internet <http://www.scfp2000.qc.ca/>.

Ce vidéo sera également présenté aux participant-e-s du XV^e Congrès de la section locale 2000 qui aura lieu du 8 au 11 juin à Chicoutimi.■

Après 41 ans, Diane Desmarais prend sa retraite !

Diane Desmarais prend sa retraite. Diane travaillait comme secrétaire pour notre syndicat depuis 41 ans. Elle en a vu défilé des Présidents et des Secrétaires Généraux, car on le sait que les officiers syndicaux passent mais que le personnel reste !

Affectée à la comptabilité, elle part en nous laissant des dossiers dans un état impeccable. La qualité de son travail, lui a attiré les compliments de tous, y compris de la part du vérificateur comptable et des nombreux syndics qui ont vérifié nos dossiers comptables.

Nous avons été chanceux de l'avoir comme employée. Pour les secrétaires généraux qui se sont succédés, elle a été une collaboratrice extraordinaire, loyale, discrète et intègre, sans laquelle il aurait été bien difficile pour eux de bien remplir leur fonction.

Tout ceux et celles qui travaillaient à ses côtés depuis des années, vous diront qu'ils se considéraient chanceux de la connaître et de faire partie de ses amis.

Nous lui souhaitons une belle et longue retraite ! ■



Vérification des livres comptables par les syndics

Les 21, 22 et 23 avril dernier, Jean-Louis Dion (Maisonneuve), Joanne Lemieux (Matapédia) et Johanne Michaud (Mauricie) agissant en tant que syndics provinciaux, ont procédé, au Centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec, à la vérification des livres comptables pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2008. Après avoir minutieusement examiné les documents et pièces justificatives pertinentes, un rapport faisant part des états des revenus et des dépenses sera produit et vérifié. Le but de l'exercice étant de s'assurer que le tout est conforme et reflète fidèlement les états financiers de notre syndicat pour la dernière année. Le bilan complet de la situation financière de la section locale sera publié prochainement par le biais du journal provincial le 2000. ■



Être ou ne pas être...là, est la question !

Vous savez qu'être ou ne pas être bien informé de vos droits est très important. Surtout avant de prendre une décision qui, je crois, mérite consultations et réflexions. Par exemple, quand vient le temps d'appliquer sur un poste permanent.

Devenir permanent à tout prix peut entraîner certains impacts importants pour vous et les personnes vivant auprès de vous. Étant donné qu'être heureux au travail est d'autant plus important, il devient alors nécessaire de bien s'informer avant d'effectuer un mouvement, en changeant d'emploi.

Il est également important d'être reconnu, que l'on sache que vous êtes capables de bien faire le travail, de bien l'accomplir. Mais le plus important est, avant tout, ÊTRE considéré comme une personne humaine et non seulement un numéro de matricule.

À ce sujet, et suite aux deux dernières tournées régionales, soit celle de l'automne dernier et la toute dernière de la fin mars et du début avril, plusieurs membres nous ont signifié : « Nous ne savons plus qui croire », prenons le temps de s'expliquer.

Vos représentant-e-s syndicaux vous informent des droits conventionnés par tous les écrits négociés et signés entre les parties (patronale et syndicale). Par contre certains gestionnaires, eux, vous informent souvent sans trop vérifier ou tout simplement en se donnant des droits de gestion ou de gérance, qui vont à l'encontre de la convention collective ou des lettres d'entente rattachées à cette dernière, qui soit disant en passant sont des lettres d'entente signées pour aider la gestion à pouvoir rencontrer leur charge de travail.

Ceci a pour effet, qu'à court, moyen ou long terme, de vous pénaliser. En plus de retarder les processus de comblements de postes permanents, cela retarde aussi le début des périodes de stages pour une permanence ainsi que l'application de vos avantages sociaux pour les employé-e-s temporaires, ou bien de retarder une future promotion.

La Direction croit, dans sa sagesse, pouvoir de cette façon, faire diminuer les mouvements de personnel et ainsi restreindre ses coûts, mais nous savons très bien que cela a un effet contraire. En

fait, en agissant de la sorte, elle contribue à ne créer que davantage d'instabilité et de démotivation chez les membres que nous représentons.

Nous considérons que le but de devenir permanent en 2009 existe encore, d'autant plus que cela apporte de la stabilité, du bonheur, de la motivation. Mais le tout n'est pas octroyé par des passe-droits ou privilèges, mais plutôt pas des droits d'ÊTRE considéré par une durée de service ou d'une date d'ancienneté bien gagnée.

Nous avons même entendu le témoignage suivant: « Mon boss m'a dit qu'il avait le droit de faire ceci ou de faire cela » ou « J'applique mon droit de gérance ou de gestion ».

Mais ce que la Direction ne vous dit pas c'est qu'elle « BAFFOUE » la convention collective, qui est VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL.

Vos représentant-e-s syndicaux doivent toujours agir en « mauvais soldats », selon la Direction et déposer une panoplie de griefs pour faire respecter LES DROITS COLLECTIFS, ceux de la convention collective, les droits à tous. Notre devoir en tant que représentant-e-s syndicaux est de faire respecter ces droits pour l'ensemble des membres que nous représentons.

Si nous laissons la Direction avec des « hypothétiques » droits de gestion, imaginez-vous où tout cela nous mènerait !

Comme dans tous bons films policiers, il y a des bons et des méchants. D'après ce que nous avons entendu dernièrement, les bons se retrouveraient du côté des patrons tandis que vos représentant-e-s syndicaux ne seraient que de vulgaires et détestables méchants. Mais attention car après une bonne enquête, souvent la preuve est faite et on constate plutôt que les droits ont été bafoués, et que les rôles sont maintenant inversés.

Alors, ÊTRE OU NE PAS ÊTRE un bon acteur...

Dans les faits, vos représentant-e-s syndicaux sont les gardiens de vos droits et nous veillons à l'application de la convention collective afin que tous puissent ÊTRE protégés.

Vous, à votre tour, vous devez ÊTRE informer et



Joanne Lévis,
Présidente
région Abitibi

Combattre les maux par les mots

Ou comment vous pouvez utiliser vos mots pour contrer des maux.

Généralement, on dit que les femmes sont plus sensibles que les hommes. Qu'elles sont aussi plus près de leurs émotions et ont tendance à faire facilement confiance aux autres. Bien que parfois, certaines d'entre elles paraissent vulnérables, pouvant représenter des proies faciles pour certains autres, malgré tout, la majorité des femmes gardent une forte impression que toute situation finira par s'arranger pour elles car elles savent être de bonne foi et sont convaincues que les autres le sont aussi. Elles savent progresser quand même à travers tout cela mais ne doivent jamais oublier de se protéger. Car en attendant un monde meilleur, il y a encore des gens qui continuent de blesser leur entourage et de causer de sérieux préjudices. Ce qui finit par nous miner. Quand jour après jour on encaisse et on subit ces gens là, nous finissons souvent devant le constat suivant : On en peu simplement plus!!!

Combien de fois, on se surprend à dire : j'aurai donc dû écrire ce qu'il s'est dit ou ce qu'il s'est fait dans telle ou telle circonstance. J'ai encore fait confiance aux autres et je me retrouve encore dans une situation problématique. Je croyais avoir réglé tous mes problèmes en changeant de poste ou de lieu de travail, mais non! Ça recommence encore une fois. Il est dit que ce qu'on fuit nous poursuit et ce à quoi on fait face s'efface.

Mais chose certaine, sans les mots, quand le jour où vous aurez à vous défendre arrivera, quand vous ferez face aux injustices, lors de cas d'agression verbale, d'abus, d'harcèlement, de menaces ou autres, vous pouvez pariez à 10 contre 1 que la bataille sera perdue d'avance. Évidemment votre structure syndicale sera toujours présente pour vous représenter. De votre délégué-e syndical-e allant jusqu'au président, tous tenteront de faire en sorte que l'ordre soit rétabli. Vous serez, au besoin, écouté-e-s, accompagné-e-s, soutenu-e-s et défendu-e-s par vos délégué-e-s sociaux, aussi, mais sans votre témoignage, vos notes ou documentation des faits, votre syndicat ne pourra probablement pas pouvoir régler la situation de façon satisfaisante pour vous.

Sans vos mots, nous ne pourrons pas régler vos maux.

Confrères, consoeurs, selon vous, quelle est la valeur de votre santé physique, mentale et émotionnelle? Selon nous, votre santé est ce que vous avez de plus précieux. Prenez donc le temps à l'avenir d'écrire tous les détails pertinents quand survient des situations qui mettent en danger votre santé. Prenez le temps de décrire les causes des différents problèmes que vous vivez. Que ce soit en cas de conflits, de mauvais climat de travail aussi bien que dans des cas de problèmes d'ergonomie ou d'apprentissage de nouveaux systèmes, par exemple.

Vous travaillez avec un gestionnaire qui utilise l'intimidation? Vous recevez des menaces voilées, on tente de vous comparez avec d'autres employé-e-s, etc? Peu importe les problèmes que vous pouvez rencontrer, avec de bons mots vous contribuerez grandement au règlement, à la victoire. En s'appuyant sur vos notes sur les différents faits, vos représentant-e-s syndicaux pourront mieux défendre vos dossiers et ce grâce à vous. En plus, vous retirerez la fierté d'avoir fait votre part.

Pour écrire ces mots, nous vous suggérons de vous ouvrir un document que vous nommerez tout simplement de votre prénom ou peut-être même « les mots et les maux », le nom du fichier doit attirer votre regard et vous rappeler d'écrire tous ces maux dans vos mots. Il serait important d'y retrouver comme contenu : la date des événements ainsi que l'heure, le nom des personnes qui sont en causes et des témoins. Essayer de décrire le plus possible les faits qui constituent la situation, vos humeurs, vos douleurs. Mieux vaut en écrire plus que moins. Assurez-vous aussi de toujours bien conserver les courriels envoyés et reçus qui sont reliés aux événements importants. Si toutefois ces notes ne servent pas en entier, elles serviront assurément à vous faire du bien.

Ensemble, femmes et hommes, nous travaillons à rendre nos endroits de travail plus sain. À en faire des lieux où il fait bon s'y présenter chaque matin. Il n'est pas difficile de s'attaquer à une personne seule et désorganisée. Il est facile de la faire tomber. Mais regroupés ensemble nous devenons (presque) invulnérables, irrésistibles, imbattables, invincibles. Unis, nous avons définitivement plus de force. ■



Pauline Moreau
Responsable
Condition féminine

Dossier GPS à la DSR

Àu début de l'année, la direction a fait l'achat et a procédé à la distribution d'appareils de GPS (système mondial de localisation ou système de positionnement mondial) à certains de ses employé-e-s. L'utilisation de ces appareils par les employés se fait jusqu'ici sur une base volontaire et sans aucune obligation de leur part. Toutefois, la Direction n'a pas vu la nécessité d'en aviser le Comité provincial des Changements techniques et technologiques ou autres instances syndicales prétextant que plusieurs agents recouvrement se servaient déjà de leur propre GPS personnel afin de faciliter leur travail.

La direction d'Hydro-Québec prétend donc bien agir dans ce dossier en invoquant quelques volets qui sont effectivement très importants.

Santé et sécurité

Selon Hydro-Québec, l'utilisation d'un GPS pour s'orienter est simple et rapide. Tandis qu'en se référant à des trajets imprimés sur des feuilles de papier préalablement à l'aide d'un logiciel, tel Mapquest, tout en conduisant un véhicule peut s'avérer hasardeux, voire même dangereux pour les travailleurs et les autres conducteurs qui partagent la route.

Environnement

Dans le même ordre d'idée, elle prétend aussi que l'utilisation d'un GPS permet d'éviter l'impression des documents mentionnés précédemment.

Et l'efficience...?

Évidemment, le volet efficience n'a pas été invoqué par la Direction dans ce dossier. Car, ce n'est pas un secret pour personne, l'utilisation de ces appareils a surtout pour effet de minimiser les pertes de temps consacrées à la recherche des trajets à effectuer au bureau avant les déplacements ainsi que le temps relié à l'impression des documents nécessaires.

Vérification des appareils

Après vérification du modèle de GPS fourni par HQ, nous en concluons qu'il s'agit d'un modèle standard de base qui n'est aucunement modifié par Hydro-Québec. Les appareils ne contiennent pas de bavard, de puce ou tout autre dispositif qui pourrait être utilisé à des fins de surveillance des employé-e-s qui doivent se déplacer dans le cadre de leur travail. Malgré tout, la vigilance restera toujours de rigueur dans ce dossier. ■



Guy Bordeleau,
Responsable CTT

J'ai l'assurance... et vous?

Nouveau!
Assistance
routière 24 h*



LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DES SYNDIQUÉS ET SYNDIQUÉES D'HYDRO-QUÉBEC A NÉGOCIÉ
UN PROGRAMME DE GROUPE POUR VOS ASSURANCES AUTO ET HABITATION.

Profitez de multiples avantages : service professionnel, rabais concurrentiels et avantages exclusifs dont le nouveau plan de protection **Bien protégé**.

CONCOURS EXCLUSIF
AUX GROUPES

Faites le plein d'assurance

À GAGNER! 2 ans d'épicerie d'une valeur de 20 000\$ + 12 000\$ en essence (1 tirage de 1 000\$ par mois pendant 1 an)

Participez dès aujourd'hui au www.pleindassurance.com et obtenez plein de chances de gagner.**



* Certaines conditions et limitations s'appliquent. ** Aucun achat requis. Consultez le règlement au www.pleindassurance.com

Pour vos assurances auto et habitation,
appelez-nous dès maintenant au

1 866 SSQ AUTO
7 7 7 2 8 8 6

SSQ Assurances
générales
Les valeurs à la bonne place



Mettons-y
du jeune!
du 9 juin au 12 juin 2009

Aventure et dépassement de soi

ACTION - PARTAGE - SOLIDARITÉ

L'an dernier, l'intrépide Émilie Charbonneau a participé en tant que pilote à la 8e édition du légendaire Trophée Roses des Sables. Cette aventure se déroulait sous la forme d'une compétition exécutée en camion 4x4 et exclusivement réservée aux femmes. La compétition est issue de la pure tradition des rallyes raids africains (type Paris-Dakar) qui nécessite beaucoup d'efforts autant au niveau physique que psychologique. D'une durée de deux semaines dont sept jours sur piste dans le désert, l'objectif quotidien est de rallier l'étape du jour à l'aide d'une carte et d'une boussole et d'un carnet de bord, en respectant les différents contrôles de passage. Ce rallye est reconnu internationalement autant pour son aspect sportif qu'humanitaire.



Émilie Charbonneau

Qui est Émilie ?

Son travail : Représentante au service à la clientèle depuis juin 2007 à St-Hyacinthe.

Ses hobbies : Magasiner, magasiner et encore magasiner... Faire du camping et bien sûr, les véhicules à moteur !!!

«À tous ceux qui se demandent ce que j'ai pensé en m'inscrivant à ce rallye, je répondrai...que j'ai simplement perdu la tête ! Sérieusement, c'est le but premier de mon aventure; défier mes peurs et profiter des bons moments que m'offre la vie.»

Gravir les dunes du Maroc

Pour participer au projet, il n'y a pas de formation nécessaire. Il suffit d'avoir une bonne motivation, un bon moral et d'arriver en forme. L'équipe no 7 avait tout cela, et plus.

Les Roses Maskoutaines composées d'Émilie et de son amie Cynthia, novices dans ce type de discipline, n'avait pas comme objectif de remporter la victoire. L'important pour elles était de franchir la ligne d'arrivée... avec tous leurs morceaux! Elles considéraient le défi comme étant définitivement le plus gros de leur vie. La devise de l'équipe était : «Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.»

Le Trophée Roses des Sables, c'est aussi une action vers les autres...

Au-delà de la dimension aventureuse et sportive, le Trophée Roses des sables soutient également une cause humanitaire et sociale. Les équipes participantes devaient collecter et acheminer 50 kg de matériel divers à l'intention des enfants habitant le Sud Marocain. Le tout est remis aux enfants par l'entremise de l'Association Enfants du désert. C'est donc une compétition internationale, dotée d'une forte dimension humaine, tout en participant à une action humanitaire à destination des enfants défavorisés. Émilie, quant à elle, a contribué en fournissant des effets scolaires et hygiéniques (crayons, papiers, brosses/pâtes à dent et des élastiques/barrettes pour les cheveux des petites filles) et un montant d'argent. Elle a eu le plaisir de participer à la remise du matériel directement aux enfants lors d'une soirée pendant le rallye.

Plus d'un an de préparation avant le périple

Avant le départ, le travail de planification et d'organisation a été aussi difficile que la compétition elle-même. Sinon plus! Afin de pouvoir réunir l'argent nécessaire pour le périple, Émilie a dû organiser un programme d'activités de financement et solliciter de nombreux commanditaires. Plusieurs milliers de dollars devaient être amassés pour acquitter tous les frais reliés entre autres à l'inscription, au billet d'avion, à la location du véhicule 4X4 (Toyota Hilux), aux assurances, à l'assistance mécanique et médicale, et à l'achat de boussole et autres équipements nécessaires. Des ventes de garage, des rallyes automobile, un kiosque de vente de produits, un tournoi de volley-ball et une soirée bénéfice lui ont finalement permis de regrouper suffisamment d'argent pour pouvoir réaliser son rêve. Donnez-lui le montant nécessaire pour recommencer l'expérience et elle se réinscrit immédiatement, sinon...oubliez cela!

Après avoir travaillé autant, il ne restait plus qu'à s'amuser...vraiment ?

Toujours aussi déterminée et pleine d'énergie, se sentant appuyer moralement comme jamais par sa famille et ses ami-e-s, c'est avec beaucoup de courage qu'Émilie a entrepris son grand voyage. Le pire était, maintenant derrière elle, croyait-elle. Avant d'arriver au Maroc, elle devait quand même franchir un long parcours. Arrivée à Bordeaux, l'aventure (et les mésaventures) était déjà vraiment commencée, car il fallait s'y rendre... dans le désert. Traverser une grande partie de la France et de l'Espagne (1600 km) était une autre épreuve qui demandait beaucoup d'ambition. Alors après l'avion, elle a dû

poursuivre une grande distance à pieds, en train, en traversier et en camion, sous les (mauvaises) humeurs de mère nature.

« Franchir les dunes, c'est le top! »

Du rêve à la réalité

« Le rallye, c'est le cadeau! » nous a confié Émilie. Et la compétition a très bien débuté pour son équipe car elle s'est classée au premier rang pour l'épreuve de pratique en piste. 1ère sur 60 équipes, pas mal non?! Il y avait là-bas avec elles, 32 autres équipes Québécoises qui sont toujours restées proches et solidaires pour faciliter l'expérience de tous. La deuxième étape, la difficile épreuve des dunes a demandé seulement 30 minutes de parcours et a conféré cette fois une excellente 10e position. Il est important de mentionner que la notion de vitesse n'est pas retenue lors des épreuves. Le classement



est basé sur deux critères principaux : l'orientation dans le désert et le franchissement des dunes. Tout au long de l'épreuve, Émilie qui était pilote, parce qu'elle adore conduire, a bien évité les nombreux pièges et risques. De Tanger à Marrakech, elle a franchi le parcours dans le désert en dirigeant son véhicule sans jamais perdre le nord! Elle a réussi à contourner tous les obstacles, les imprévus et aussi réussi à composer avec les intempéries et négocier avec les éléments. Car il y a eu par moment beaucoup de pluie! De la grêle, des ponts brisés et des routes inondées dans le désert, on se rapproche des

fameux mirages! La plupart des six étapes se concluaient le soir avec une nuit dans le camion à dormir assis et non par un bivouac organisé ou une nuit d'hôtel, tel que prévu au départ à cause de la pluie constante et des inondations. Mentionnons aussi qu'un défi traditionnel de taille attendait Émilie et son équipe à la fin, soit deux jours en autonomie totale que l'on nomme l'étape marathon, qui s'est finalement assez bien déroulée malgré tout. En bout de course, nous pouvons affirmer que les objectifs principaux de l'équipe ont été atteints. L'équipe des Roses Maskoutaines n'a pas remporté la victoire, ayant obtenu le 30e rang au classement mais l'important c'est qu'elles ont terminé l'aventure en un seul morceau.

Opération désert propre

Amoureux du désert, les organisateurs de la compétition se soucient aussi beaucoup de l'environnement. En plus de s'assurer du nettoyage des bivouacs et de la remise en état des pistes, le Trophée Roses des Sables procède aussi à la compensation de son CO², en soutenant financièrement un programme au Maroc visant à la préservation de l'environnement et à l'amélioration des conditions de vie des populations au Maroc. Ils suggèrent aussi fortement aux pilotes de «rouler souple» en limitant la vitesse moyenne de 30 à 40 km/h afin de réduire au minimum la consommation de carburant.

Le retour

Après avoir été vers les autres, les avoir soutenus et aidés, il fallait bien revenir parmi nous. Son aventure lui a définitivement donné le goût de poursuivre son implication auprès des autres, surtout auprès des enfants. Elle prend actuellement le temps pour choisir un nouvel endroit pour s'investir car elle a besoin de ces défis pour avancer. Opération Enfant Soleil? Peut-être bien.

Félicitations Émilie ! Tu as réussi à aller jusqu'au bout et à te dépasser à travers cette expérience unique. Hélas, tu devras maintenant recommencer à répéter certaines anecdotes, mais du même coup viendra aussi le temps de partager quelques-uns de tes plus beaux souvenirs. ■



Émilie & Cynthia

Ancienneté et durée de service

La liste d'ancienneté et de durée de service au 1er mai 2009 sera affichée dans vos milieux de travail pour une période de 35 jours. (Article 19.24 de la Convention collective de travail) Il est important de vérifier dans un premier temps que la liste est affichée, ensuite que la liste soit exacte et finalement de signaler toute anomalie, dans les plus brefs délais, à votre structure syndicale car un grief peut être fait en cas d'inexactitude.

Les jeunes et le monde du travail

Ces chiffres, et notamment le fait que le taux de chômage des jeunes soit 3,5 fois plus élevé que celui des adultes, révèlent qu'il est beaucoup plus difficile aux jeunes qu'aux adultes de trouver un emploi décent. Ils montrent également que le défi à relever en la matière est gigantesque, qu'il s'agisse du nombre des emplois ou de leur qualité.

Nombre de jeunes sans précédent... 1 personne sur 5 dans le monde a entre 15 et 24 ans. 85% de ces jeunes vivent dans des pays en développement.

Les jeunes sont au chômage... 88 millions des jeunes sont sans emploi et quelques 75 millions d'entre eux vivent dans des pays en développement.

Les jeunes sont également les travailleurs pauvres sous-employés... environ 1/5 des travailleurs pauvres du monde sont des jeunes hommes et des jeunes femmes : 238 millions de jeunes gagnent moins de 1 dollar par jour.

Les jeunes employés dans l'économie informelle accomplissent souvent de longues heures

de travail, sont mal rémunérés, ont des conditions de travail médiocres et précaires, n'ont pas de protection sociale et se voient dénier le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective.

Les jeunes femmes sont plus désavantagées... les jeunes femmes sont davantage touchées par le chômage que les jeunes hommes. Elles se heurtent quotidiennement à la discrimination en matière d'éducation, d'emploi et de rémunération.

La grande majorité des jeunes travaillent dans l'économie informelle... En Afrique, 93 pour cent des nouveaux emplois et, en Amérique latine, presque tous les emplois nouvellement créés (pour les jeunes qui accèdent au marché du travail) le sont dans l'économie informelle.

Entre 2003 et 2015, l'effectif des jeunes à la recherche d'un premier emploi atteindra un niveau sans précédent... En 2015, pas moins de 660 millions de jeunes travailleront ou chercheront un emploi, ce qui représente une augmentation de 7,5 pour cent par rapport au nombre de jeunes actifs recensés en 2003. ■

Source : <http://www.world-psi.org/>

Campagne contre l'accord de libre-échange avec la Colombie

Depuis des mois, les mouvements sociaux et syndicaux de Colombie et du Canada se mobilisent contre l'Accord de libre-échange Canada-Colombie. Celui-ci aura des répercussions dramatiques sur l'ensemble des droits fondamentaux et des luttes sociales des peuples de Colombie et du Canada. Malheureusement, malgré une forte opposition, le gouvernement Harper veut n'en faire qu'à sa tête, et ce en dépit de la violence incessante et des crimes contre la personne, notamment l'assassinat de plusieurs syndicalistes, qui ont cours en Colombie.

Le 26 mars dernier, le gouvernement Harper a ainsi déposé au parlement le texte de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie ainsi que la loi d'implémentation l'accompagnant.

Veillez montrer votre désaccord en écrivant à votre député en vous servant du modèle de lettre que vous trouverez sur le site Internet de ATTAC Québec.

Signez et faites circuler la pétition que vous trouverez sur le site de ATTAC Québec. ■

ATTAC Québec

<http://www.quebec.attac.org/>

LE **2000**

Volume 35, no 11 - mai 2009

**JOURNAL
PROVINCIAL**

Le 2000 est un bulletin d'information provincial publié par le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SCFP-FTQ.

Le 2000 est tiré à 5 775 copies et est distribué gratuitement à tous les membres.

Président : Claude Arseneault
Secrétaire général : Guy Poirier
Responsable de l'information : Pierre Dubois
Montage et traitement de texte : Marie-Ève Girard

Toute correspondance au sujet de cette publication doit être adressée au :
Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000
SCFP-FTQ, 1010, rue de Liège Est,
2^e étage, Montréal QC H2P 1L2

Téléphone : (514) 381-2000
Courriel : bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca

Infographie et impression : Atelier Québécois Offset inc.

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec
Numéro de convention : 40005710



Ce journal est imprimé sur du papier ChorusArt gloss texte 160M - FSC Certifié. Il contient 50% de fibres recyclées, 25% de fibres recyclées après consommation, il est sans chlore élémentaire et sans acide.